



DOSSIER DE PRESSE

LYON AGIT POUR
l'emploi et l'insertion

OCT.
2021

SOMMAIRE

1. « Aller vers » : une politique volontariste en faveur de l'emploi des jeunes	2
2. Santy Plaine Emploi : innover et expérimenter	5
3. La Ville de Lyon, employeur inclusif	7
4. Une nouvelle gouvernance entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion	9

« ALLER VERS » : UNE POLITIQUE VOLONTARISTE EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES

Plus d'un jeune sur deux (56%) est potentiellement concerné par le non-recours à l'aide publique, selon le baromètre de l'Institut National de la Jeunesse et de l'éducation Populaire (Injep - 2016). Les raisons identifiées sont multiples : manque d'information, méconnaissance... Face à ce constat, la Ville de Lyon et ses partenaires s'engagent à « aller vers » les publics éloignés de l'emploi, notamment les plus jeunes, avec le développer de nouveaux espaces dédiés.

« Agir pour l'emploi et l'insertion, c'est agir pour la cohésion sociale de nos territoires, c'est s'inscrire dans un projet de ville plus inclusive, qui fait place à toutes et tous ».

Camille Augey,

Adjointe au Maire de Lyon en charge de l'emploi et de l'économie durable,
Présidente de la Mission Locale de Lyon,
Présidente de l'Association Lyonnaise pour l'Insertion économique et sociales (ALLIES)

L'atelier de l'emploi, un espace innovant dédié aux 16/25 ans à la Part-Dieu



Conçu comme un véritable laboratoire d'innovation sociale, l'atelier de l'emploi est porté par la Ville et la Métropole de Lyon avec la Maison Métropolitaine pour l'Insertion et l'Emploi (MMIE). Il ouvre ses portes au sein du centre commercial Westfield Part-Dieu le 15 octobre 2021.

Son action sera plus spécifiquement dirigée vers les jeunes de 16 à 25 ans. Véritable point d'information et de conseil sur l'emploi et l'insertion professionnelle, cet espace est conçu pour

rendre accessible l'offre de service de tous les partenaires de l'emploi et de l'insertion en étant au plus près des publics jeunes. Parmi les services proposés : animation des ateliers emploi, rencontres professionnelles avec les commerçants du centre ; médiation numérique avec la présence d'un conseiller dédié...

De nombreux acteurs de l'insertion, dont la Mission Locale, seront amenés à collaborer avec cet espace. Les objectifs sur deux ans sont : 500 jeunes repérés, 400 remobilisés, 300 intégrés dans un dispositif d'accompagnement.

Maison Lyon pour l'emploi de Gerland : au plus près des publics

La Ville de Lyon apporte son soutien aux antennes de proximité. Inaugurée en septembre 2021, la **nouvelle antenne emploi de Gerland, située au 64 avenue Leclerc**, propose un accueil, une écoute et un suivi personnalisé aux résident-e-s du 7ème arrondissement, dans des nouveaux locaux modernisés et au plus proche des publics.



© Ville de Lyon – Muriel CHAULET

7081 Le nombre de personnes accompagnés par la Mission Locale de Lyon en 2020

13202 Le nombre de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation à Lyon

1 million d'euros pour l'école de la 2^{ème} chance, un engagement fort de la Ville de Lyon

La Ville de Lyon apporte également son soutien à hauteur de 1 M d'€ à l'**école de la 2^{ème} chance**, qui apporte une réponse concrète au décrochage scolaire. Ce lieu accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs projets d'insertion professionnelle et sociale. Chaque jeune suit une alternance en entreprise et des apprentissages individualisés. La formation comprend une remise à niveau des savoirs de base et de nombreux stages en entreprise permettent de découvrir des métiers et de construire un projet professionnel.

400 Le nombre de jeunes accueillis par an

2000 Le nombre d'entreprises mobilisées pour les stages des jeunes

Le projet Santy Plaine Emploi, une dynamique enclenchée

Depuis l'été 2020, la Ville a initié le projet Santy Plaine Emploi pour agir globalement et de manière constante sur les besoins de la population. L'association ALLIES porte le projet à temps plein sur le territoire. Le projet a donné lieu à l'ouverture de la Maison Santy Plaine Emploi dans un local de 200m² et la tenue d'un premier comité local pour l'emploi.

Depuis près d'un an, un consensus en faveur du projet prend forme entre tous les acteurs publics et

privés qui se mobilisent et unissent leurs efforts sein d'un Comité Local pour l'Emploi : Etat, Pôle Emploi, Mairie du 8^e arrondissement, habitant.es, commerçants, artisans, bailleurs sociaux, associations, centre social.



Le projet « Santy Plaine Emploi » s'inscrit en complémentarité des dynamiques locales déjà engagées autour de plusieurs projets d'envergure : rénovation urbaine, cité éducative, quartiers fertiles, distributions de produits alimentaires de qualité par l'association VRAC, installation d'une résidence artistique par le collectif de photographes ITEM.

Vers une candidature au Territoire Zéro Chômeur Longue Durée

Forte de cette dynamique, la Ville de Lyon souhaite s'engager dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) dans le quartier Plaine-Santy, situé dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon. Cette candidature affirme l'investissement de la Ville en matière d'emploi, dans la continuité du projet Santy Plaine Emploi. En proposant un emploi durable aux personnes éloignées de l'emploi, le dispositif TZCLD s'inscrit pleinement dans le projet municipal de transformation écologique et sociale de la Ville. Il s'appuie sur les besoins exprimés par les habitants et acteurs du territoire, dont 600 personnes privées d'emploi dans un quartier comptant une dizaine de milliers d'habitants.

La Ville prévoit de mobiliser plusieurs leviers financiers : 120k€ en soutien à l'opération et une enveloppe d'1M€ sur des projets d'insertion, sur l'acquisition et l'aménagement de locaux. Un local est en cours d'acquisition dans le périmètre d'expérimentation envisagé.



L'objectif est de déposer un dossier de candidature auprès du fonds d'expérimentation en novembre/décembre 2021 pour un début d'expérimentation en 2022.

Le périmètre concerné par le Territoire Zéro Chômeurs

9 000 habitants

500 personnes durablement privés d'emploi dans le quartier de Plaine-Santy

120 000 € de budget de fonctionnement en 2021

1 M€ en investissement inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) de la Ville

450 recrutements par an à la Ville de Lyon

Le pacte social de la Ville de Lyon constitue un engagement très fort de la part de l'exécutif lyonnais en faveur du renforcement du service public. Il porte en effet une politique volontariste de création de postes pour répondre aux besoins des habitant.es, avec des métiers très diversifiés, au service de l'intérêt général : intervenants dans le secteur du service à la personne (écoles maternelles, primaires, crèches, EPHAD...), sport (animation, gestion d'équipement), culture, sécurité (police municipale), construction, espaces verts, gestion... Si l'obtention d'un concours est recommandée, ces métiers sont accessibles également sans concours de la fonction publique.

Chaque année, la Ville de Lyon accueille des jeunes en contrat d'apprentissage, 80 et bientôt 90, 160 stagiaires gratifiées, une centaine de job d'été. Elle offre aux étudiants la possibilité de financer leurs études en leur proposant des jobs compatibles avec leur cursus (animateurs périscolaires, surveillances d'exposition, remplacements ponctuels). Dans certains cas, elle finance la formation (BAFA).



© Ville de Lyon – Muriel Chaulet

L'achat public, levier pour l'emploi plus inclusif

Avec l'adoption le 30 septembre du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER), la Ville de Lyon se dote d'un levier d'action de premier ordre pour la mise en œuvre de sa stratégie de transition écologique et sociale.

Elaboré en concertation avec les acteurs du territoire et les agent.es de la collectivité, le SPASER porte un objectif fort de renforcer l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi et améliorer la diversité des profils des bénéficiaires en portant le nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics à un objectif de 150 000 heures en moyenne / an, avec un minimum de 80 000 heures contre 70 000 aujourd'hui.

Le SPASER incite également à recourir plus largement aux structures favorisant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

En chiffres :

Création nette de **150 nouveaux emplois** sur 2 ans

450 recrutements/an en moyenne

+ 50 % d'apprentissage et stagiaire sous le mandat

150 000 h d'insertion visée dans le cadre de la nouvelle politique d'achats de la Ville de Lyon

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE ENTRE LES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Une nouvelle convention de partenariat entre la Ville, la MMIE, Pôle Emploi, Cap Emploi, l'APEC pour consolider la coopération entre tous les acteurs de l'emploi et de l'insertion

La Ville de Lyon et les partenaires du service public de l'emploi conduisent depuis plusieurs années de nombreuses actions conjointes en faveur de l'emploi : chantiers de rebond social, jobs d'été, travaux d'intérêt général, services civiques, apprentissage, stages. Toutes ces actions contribuent à améliorer sensiblement l'insertion sociale et professionnelle de publics éloignés de l'emploi.

Forte de ses 450 recrutements annuels en moyenne, la Ville souhaite consolider son partenariat et renforcer la coopération entre tous les acteurs du service public de l'emploi autour d'une convention cadre à venir pour le mandat 2021-2026.

Ses objectifs : communiquer et favoriser l'accès aux offres d'emploi de la collectivité, planifier et mettre en place des opérations de recrutements dédiés, partager et échanger régulièrement des données sur l'emploi et l'insertion.



© Ville de Lyon – Muriel Chaulet

CONTACT PRESSE

Laetitia Latapy

laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

04 72 10 54 15 / 06 16 81 43 66

lyon.fr

